

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00869

Numéro SIREN : 827 831 561

Nom ou dénomination : 3 A.V.S

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2018 sous le numéro de dépôt A2018/009928

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

TOULOUSE



2149771

Dénomination : 3 A.V.S
Adresse : 4 impasse du Pré Fleuri 31840 Seilh -FRANCE-
n° de gestion : 2017B00869
n° d'identification : 827 831 561
n° de dépôt : A2018/009928
Date du dépôt : 16/06/2018

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 30/04/2018



2149771

3 A.V.S

SAS au Capital de 17 000,0 euros

SIEGE SOCIAL : 4, Impasse du Pré Fleury – 31840 SEILH

RCS TOULOUSE 827.831.561

DECISION EXTRAORDINAIRE DE L ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le 30 avril,

A 10 heures 30,

L'Actionnaire Unique de la société 3 A.V.S, société par Actions Simplifiée au capital de 17 000 euros, divisé en 170 actions de 100 euros chacune, s'est réuni afin de prendre les décisions ci-dessous à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Décision à prendre en application de l'article L 225-48 et R225-166 du code de commerce ;

DECISION UNIQUE

Délibérant en application de l'article L 225-48 et R225-166 du code de commerce, l'actionnaire unique, après avoir examiné la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, approuvés par la Décision de l'Actionnaire Unique Ordinaire Annuelle en date du 30 avril 2018 et faisant apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'actionnaire unique.

M. GOINEAU Cyril
